

Note Méthodologique : Gestion des appâts et pièges pour nuisibles

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Système de prévention, contrôle et preuve pour piloter le risque nuisibles de façon documentée.
- Approche intégrée : analyse des risques, choix raisonné des méthodes, indicateurs, révisions périodiques.
- Compétences mobilisées : technique (biologie, toxicologie), réglementaire (sécurité chimique), opérationnel (inspection, traçabilité).
- Finalités : baisser les infestations, limiter les biocides, éviter plaintes et sécuriser audits.
- Ancrages : EN 16636:2015 et ISO 22000:2018 (cl. 7.1) pour structurer la gouvernance.

Point clé : Un plan fondé sur le zonage, un maillage adapté, des relevés réguliers et des preuves fiables garantit une maîtrise proportionnée et audit-ready.

Objectifs de la mission

- Zéro infestation visible en zones critiques (ZAR) sur 12 mois consécutifs.
 - 100 % des postes sécurisés, étiquetés et géolocalisés.
 - Réduction de 30 % de l'usage de biocides en 18 mois.
 - Revue de tendance mensuelle et audit interne trimestriel.
 - Temps de réaction à alerte < 24 h.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre partagé : zones et espèces cibles, contraintes sanitaires, attentes d'audit; prise en compte des extérieurs et liaisons (portes, quais).
- Matrice de risques et cartographie commentée du site (zonage par criticité, historiques).
- Plan d'appâtage/piégeage (maillage, dispositifs, fréquences, seuils d'escalade) et scénarios (standard/renforcé/saisonnier).
- Dossier produits : fiches, FDS, conditions de stockage, protocole d'étiquetage, registre des lots.
- Standards de pose et preuves photo; étiquetage et géolocalisation des dispositifs.
- Tableau de bord (tendances, carte thermique) et procédure d'escalade.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cartographie des risques et cadrage

- Diagnostiquer zones, espèces, contraintes; intégrer historiques et interfaces.
- Aligner le zonage avec plans d'hygiène/nettoyage; ne pas sous-estimer extérieurs/liaisons.
- Livrables : matrice de risques + cartographie commentée.

Étape 2 – Conception du plan d'appâtage et de piégeage

- Définir maillage, dispositifs, fréquences, seuils; proposer scénarios et arbitrer en comité.
- Paramétrer indicateurs; positionner sur plan et coder dispositifs.
- Repères : 10–15 m en façade; relevés hebdo en ZAR; alerte type 2 captures/7 jours.

Étape 3 – Approvisionnement, stockage et étiquetage

- Sécuriser produits; documenter fiches, FDS, conditions de stockage.
- Mettre en place étiquetage codifié (ID, date, lot) et tenue du registre.
- Repères : inventaire mensuel; conservation des preuves 36 mois; règles d'exposition par zone.

Étape 4 – Déploiement terrain et appropriation

- Installer correctement; garantir accessibilité et sécurité des non-ciblés.
- Piloter un lot-pilote; valider standards photo; fixer/verrouiller/étiqueter.
- Repères : contrôle croisé à 4 yeux; test 10 % des pièges/visite; NC traitées sous 48 h.

Étape 5 – Revue de performance et amélioration

- Analyser relevés; retirer postes inactifs; renforcer points chauds; adapter saisonnalité.
- Mettre en place tableau de bord, carte thermique et procédure d'escalade.
- Repères : réunion mensuelle; audit interne trimestriel; révision annuelle du plan.

Planning / durée / jalons

Jalon / Contrôle	Périodicité / Délai	Résultat attendu
Relevés en ZAR	Hebdomadaire	Couverture 100 % des dispositifs et consignation
Revue de tendance	Mensuelle	Carte thermique et décisions tracées
Audit interne	Trimestriel	Rapport + actions correctives
Révision du plan/maillage	Annuelle	Plan mis à jour et cohérent avec l'hygiène
Temps de réaction aux alertes	< 24–48 h	NC traitées dans les délais
Inventaire produits/registre	Mensuel (stocks) / 36 mois (archivage)	Lots tracés; preuves conservées

Rôles & responsabilités

Client (HSE / équipes / direction)

- Référent interne formé : anime revues, assure cohérence documentaire, challenge prestataires.

- Équipes terrain : pose, fixation/verrouillage, relevés réguliers, tenue du registre et preuves photo.
- Arbitrage en comité sur scénarios, densité de maillage et ressources.
- Maintenance/production : exclusion (obturation, étanchéité) et propreté corrélées aux revues HSE.

Consultant

- Diagnostic initial : cartographie des risques, zonage aligné aux plans d'hygiène.
 - Conception du plan : maillage, choix techniques, indicateurs et seuils; scénarios pour arbitrage.
 - Documentation : fiches produits, FDS, protocoles d'étiquetage et registres de lots.
 - Pilotage déploiement : lot-pilote, standards photo, transfert de compétences.
 - Pilotage performance : tableau de bord, carte thermique, procédure d'escalade.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans à jour (site, flux) et zonage de risque; alignement avec plans d'hygiène/nettoyage.
- Historiques d'incidents/captures et configurations (façades, portes/quais, points d'eau, extérieurs).
- Liste des espèces cibles et contraintes sanitaires par zone (ZAR vs autres).
- Fiches produits, FDS, inventaire des lots et conditions de stockage sécurisées.
- Nomenclature et étiquetage des dispositifs; géolocalisation souhaitée.
- Exigences et référentiels applicables (ISO 22000:2018, EN 16636:2015) et politiques biocides.
- Modèles d'enregistrement homogènes et standards photo pour les preuves.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance : arbitrage en comité; revue mensuelle; revue de direction annuelle.
 - Indicateurs et seuils : captures/semaine, consommation, couverture des relevés; seuil type 2 captures/7 jours.
 - Escalade/validation : procédure d'escalade documentée; décisions tracées avec délais.
 - Qualité d'exécution : contrôle croisé à 4 yeux au 1er déploiement; test de 10 % des pièges/visite.
 - Délais cibles : réaction < 24 h; actions correctives sous 48 h; retrait des appâts en cas d'incident sous 24 h.
 - Audits et conformité : audits internes trimestriels; audits croisés ponctuels; conservation des enregistrements 36 mois.
 - Réduction des risques : priorité à l'exclusion et aux pièges sans substance active en ZAR; biocides en dernier ressort et postes sécurisés.
 - Données homogènes : nomenclature partagée, géolocalisation, preuves photo et synthèses mensuelles.
-